

Trimestriel N°13

Octobre 2013

Editeur responsable : Viviane Willems

Avenue des Capucines, 47

1342 Limelette

ROUGE VIF

Bulletin d'information

 **Ottignies-Louvain-la-Neuve**

LE MOT DE LA PRESIDENTE

DANS CE NUMERO :

<i>Le mot de la Présidente</i>	1
<i>Etat d'avancement des projets communaux</i>	2
<i>Problèmes d'alcool chez les jeunes</i>	4
<i>Valmy se raconte</i>	6
<i>Solidarité socialiste</i>	7
<i>Quand les jeunes s'en mêlent</i>	10
<i>Le Mouvement des Jeunes Socialistes</i>	11
<i>Protestation sociale contre les accords de libre-échange</i>	Traites 12
<i>Participation citoyenne</i>	13
<i>In memoriam</i>	15
<i>Agenda</i>	17
<i>Informations pratiques</i>	18

**une date à déjà retenir
impérativement dans
votre agenda Dimanche**

**15 décembre 2013
à partir de 10 h 00**

notre journée

« Mise au vert »

au bois des rêves

Enfin, il est là, celui que les militants réclament depuis longtemps, notre journal PS local « LE ROUGE VIF ». Cette publication se propose d'enrichir et d'étoffer les relations entre le parti local de l'USC et les sympathisants du PS.

Cet échange d'information est d'autant plus important que nous entrons dans une période électorale.

2018, prochaine élection communale, est à notre porte, le panel politique est ouvert, la plupart des têtes de listes présentes en 2012 risquent d'être très différentes, tout est possible.

J'en profite pour remercier au passage, quelques chevilles ouvrières du passé, Philippe pour le titre, Joëlle pour la mise en page et Michel (notre nouvel échevin) pour avoir poursuivi la réalisation de plusieurs numéros du journal et cela avec brio. Petit interlude de quelques mois, les élections communales perturbent notre emploi du temps, mais voilà, heureusement Nadine reprend le flambeau, et le journal est de retour !

Parlons du parti, le PS fait une opération de réflexion collective « Citoyens engagés ». Au total, plus de 130 questions ont été identifiées, pour chacune d'elles, l'objectif est clair : mener un débat franc et sincère portant sur les enjeux de société et formuler des propositions concrètes, sérieuses et novatrices.

Car s'indigner c'est bien. S'engager, c'est mieux !

Si cela t'intéresse, visite le site «www.citoyensengages.be et nous en débattons ?

Enfin, il est essentiel que nous disposions des courriels de tous les militants et sympathisants, ainsi nous pourrons vous alimenter régulièrement et vous informer de manière optimale.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Fraternellement,



Viviane WILLEMS



ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS COMMUNAUX

Notre échevine, Annie Galban – Leclef, qui a en charge les travaux « bâtiments », nous a remis un article sur différents chantiers qu'elle a suivis ou qu'elle suit encore actuellement. Elle nous tiendra informée au fur et à mesure de la mandature de la réalisation des différents projets. Comme elle est également échevine des Associations patriotiques, elle nous a fait part de quelques manifestations importantes puisque nous sommes à l'aube du 100^{ème} anniversaire de la première guerre mondiale.

L'Antenne communale à la Voie des Hennuyers à Louvain-la-Neuve vient d'ouvrir ses portes.



Dans un souci de proximité et de synergies entre nos différents services communaux et pour offrir un meilleur service à tous nos citoyens, la Ville a réalisé la construction d'un nouveau bâtiment à la Voie des Hennuyers à Louvain-la-Neuve. Le début du chantier a été suivi par notre ami Jacques Benthuis qui était Echevin des Bâtiments sous l'ancienne mandature. J'ai pris le relai en décembre 2012. Le 1^{er} octobre dernier, cette antenne administrative a ouvert ses portes. Elle accueille la Police, le CPAS, le Service Etat civil – Population – Etrangers, l'Urbanisme, le service Stationnement, le service Prévention Jeunesse et est dotée d'une grande salle de réunion pour y tenir notamment des Conseils communaux.

La Police dispose d'un espace de 500 m² au rez-de-chaussée.

Elle bénéficie, par conséquent, d'un confort de travail supérieur à celui qu'elle connaissait dans les 200 m² des locaux situés à la Grand-Rue.

Le coût de cette infrastructure est de 4.830.000 euros TVAC. Nous avons obtenu un financement alternatif de 1.100.000 euros de la Région wallonne.

Ce bâtiment moderne de 2.200 m² s'étend sur 5 étages et répond au standard passif.

Il est équipé de châssis en triple vitrage. Une ventilation intensive est réalisée la nuit afin de refroidir les locaux. Les façades, garnies d'enduit et de terra-cotta, viennent protéger les 30 cm d'isolant qui habitent le bâtiment.

Le nouveau complexe sportif au boulevard Baudouin Ier est presque terminé.



Le club de rugby se voit doté d'un terrain synthétique, d'un terrain d'entraînement en gazon naturel et d'un petit terrain d'entraînement également en herbe. L'éclairage est installé. L'aménagement des abords et le nouvel accès au centre sont terminés. Le montant total de ces travaux est de 1.430.000 euros TVAC. La Région wallonne nous a octroyé un subside de 75 %. Pour les clubs de rugby et de base-ball, deux pavillons d'une superficie totale de 700 m² sont aménagés. Ils comprennent une cafétéria, des vestiaires, des sanitaires et des locaux pour le rangement.

Le club de pétanque s'installera aussi prochainement à cet endroit. Un pavillon de 450 m² comprenant 10 pistes intérieures sera bientôt construit et une vingtaine de pistes extérieures seront aménagées.

Ces travaux se chiffrent à 400.000 € avec un subside de 75 % de la Région wallonne.

L'Hôtel de Ville à Ottignies en chantier depuis le 19 août dernier.



Les travaux de rénovation et l'extension de l'Hôtel de Ville étaient considérés comme prioritaires dans le cadre du plan triennal. Le coût de ceux-ci est estimé à 1.448.000 euros TVAC. La Région wallonne nous octroie un subside de 719.000 €.

La verrière, qui était à la limite de l'insalubrité, a été démolie. L'escalier central sera supprimé pour permettre un accès plus aisé.

Une construction neuve de 200 m² en mitoyenneté sur la façade arrière de l'Hôtel de Ville comprendra une grande salle pour le conseil communal, les mariages et les réceptions. Elle sera accessible aux personnes à mobilité réduite par un accès latéral. L'actuelle salle de conseil sera transformée en bureaux et en salle de réunion. Les travaux ont commencé le 19 août dernier.

On profite de cette rénovation pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment. Les châssis viennent d'être remplacés. Le chauffage de l'ensemble du bâtiment sera relié à la cogénération du Centre culturel.

Le dernier bulletin communal est consacré au patriotisme.



Dans cette édition, nous avons mis en exergue « le devoir de mémoire ».

Je vous invite à lire ce bulletin afin de prendre connaissance de magnifiques témoignages d'anciennes victimes de guerre et de suivre nos différentes activités pour ne jamais oublier le passé, comme par exemple :

- Le ravivage de la Flamme du Souvenir qui commémore le 11 novembre 1918. Cette cérémonie est le fruit d'une étroite collaboration entre la Ville et la Fédération nationale des Combattants. Les 27 communes du Brabant wallon seront présentes le 2 novembre prochain à Ottignies-L.L.N. Le rendez-vous est fixé à la Ferme du Douaire à 17 heures pour le départ du cortège. L'hommage se fera au monument de Cérroux-Mousty.
- La grande exposition que le Cercle d'histoire d'Ottignies organisera en septembre 2014, dans le cadre du 100^{ème} anniversaire de la 1^{ère} guerre mondiale.
- La participation des élèves de 6^{èmes} primaires des écoles de la Croix et de Lauzelle à la journée « Guerres d'hier, engagements d'aujourd'hui », le 21 novembre prochain à Court-Saint-Etienne.

Bien cordialement.

Annie Galban – Leclef,
Votre Echevine



Problèmes d'alcool chez les jeunes... et si Louvain-la-Neuve montrait l'exemple ?



Focus sur la consommation des jeunes : précocité et « binge drinking »

Un petit verre par-ci, un petit verre par-là... Boire fait partie de nos habitudes culturelles. Si on ne boit pas, on passe généralement pour quelqu'un d'ennuyeux, coincé, strict... Les jeunes n'échappent pas à la règle, et l'effet de groupe est encore plus important chez eux. Ils boivent leur premier verre entre 10 et 12 ans sous l'impulsion des parents ou d'amis. A partir de 14 ans, on constate une augmentation du nombre de jeunes buvant de l'alcool de façon hebdomadaire. Cette consommation précoce d'alcool est favorisée par les alcopops (limonades, boissons sucrées mélangées à de l'alcool fort : Bacardi Breezer, Smirnoff Ice...). Pour être dans le mouv', les jeunes n'hésitent pas à s'adonner au « binge drinking » en ingurgitant un maximum d'alcool en un temps record. De leur côté, les médias (télévision, cinéma, publicité, magazines...) contribuent à l'image du jeune branché et heureux qui fait la fête, un verre ou une bouteille à la main... Et pourtant, à côté de cette image euphorique, il y a des jours où la presse relate des drames, comme celui de Thomas, étudiant en troisième année à l'UCL. Le responsable : l'alcool, uniquement l'alcool ? Peut-être dans le cas de Thomas... mais est-ce toujours le cas ? La société n'a-t-elle pas sa part de responsabilité ?

Demandons-nous pourquoi les jeunes boivent. Les raisons sont nombreuses : pour se sentir plus à l'aise ou se donner de la contenance, pour être plus communicatif, joyeux, euphorique, pour créer une meilleure ambiance, pour faire comme les autres ou comme les adultes, pour combattre le stress, la solitude, la peur... Au regard de ces

quelques réponses, le constat est clair : il y a des jeunes qui manquent de repères, qui n'ont pas confiance en eux ou qui sont mal dans leur peau. Une étude, réalisée par Solidaris (Thermomètre : comment vont nos ados ?), affirme qu'il y a 19% des jeunes qui vont mal (anxiété, angoisse, dépression...).

Si beaucoup de jeunes consomment de l'alcool dans un cadre festif, il y en a qui boivent parce qu'ils vont mal et qui reconnaissent avoir besoin d'aide pour arrêter. Selon le Thermomètre de la mutualité socialiste, 27% des jeunes de 14-18 ans boivent pendant les heures scolaires et 23% lorsqu'ils sont seuls ! Pour tous ces jeunes, on est donc bien loin de l'alcool qui s'invite à la fête ! L'étude révèle aussi que 24% des jeunes ont vraiment peur lorsqu'ils pensent à leur avenir. Dans ce cadre-ci, la société n'a-t-elle pas sa part de responsabilité ?

Le développement de soi dans l'adolescence est un réel défi pour notre société : il faut aider les jeunes à avoir confiance en eux et à s'épanouir sans devoir recourir à l'alcool.

A cet âge-là, on boit et on pense généralement que ça n'a pas de répercussion. On a tendance à minimiser l'impact de l'alcool, d'ailleurs on avoue plus facilement avoir bu qu'avoir fumé une cigarette ou un joint... Et pourtant, l'alcool est nocif pour la santé ; on connaît ses effets pervers, ses dangers à court terme et à long terme, ses conséquences néfastes sur le physique et le psychique. Certains parlent même d'une drogue culturelle. C'est pourquoi il existe une réglementation autour de sa distribution et de sa consommation, législation qui n'est pas suffisante pour lutter contre les problèmes liés à la consommation d'alcool. La problématique est tellement complexe que lorsqu'on parle de politique en matière d'alcool, il faut élargir le champ d'action et inclure d'autres domaines, comme l'économie, la publicité, le prix, la mobilité, l'éducation, l'emploi et la société civile.

Une politique au cœur d'enjeux multiples

Tout cela n'est évidemment pas simple car les enjeux liés à la réglementation de l'alcool sont multiples. Il y a bien sûr des enjeux socio-économiques puisque la production et la commercialisation des boissons alcoolisées garantissent des emplois et des revenus pour l'Etat. En 2005, la fabrication d'alcools occupait près de 10 900 personnes en Belgique. L'Etat a également enregistré, en 2013, 635 millions d'euros de revenus de taxes sur les boissons alcoolisées. Si l'Etat doit protéger les emplois et s'assurer des rentrées financières, il doit aussi veiller à la santé des citoyens. La lutte contre l'alcool est un enjeu majeur de santé publique. La consommation d'alcool entraîne des problèmes d'ordres multiples : problèmes de santé, accidents de la route, violence... Inutile de dire que tous ces problèmes ont un coût pour la société : surcharge de travail pour les services de santé, d'assistance sociale et pour le système pénal, perte de productivité dans les entreprises... Les politiques doivent donc jongler avec tous ces aspects lorsqu'ils prennent des mesures.

La lutte contre l'alcool chez les jeunes est d'autant plus complexe que l'adolescence est caractérisée par la transgression. L'adolescence, c'est l'âge de la recherche de soi, c'est l'âge des prises de risque, c'est l'âge de la remise en question, c'est l'âge de la révolte. Le jeune aime franchir les limites posées par les adultes et la loi, et c'est là tout l'enjeu d'une politique de lutte contre l'alcool : comment réussir à protéger le jeune des dangers de l'alcool sans le pousser involontairement vers l'alcool ?

La lutte contre les dangers de l'alcool chez les jeunes : un combat socialiste et néo-louvaniste

La société solidaire pour laquelle les Socialistes se battent depuis plus d'un siècle doit veiller à la protection des plus faibles et des plus démunis. Les jeunes font partie de cette catégorie. Dans ce débat qui nous préoccupe, il faut être particulièrement attentif aux jeunes qui vont mal et qui boivent. Ils sont souvent issus de milieux socio-économiques défavorisés, de familles

monoparentales ou de nationalités étrangères non européennes... En tant que socialistes, il faut lutter de toutes nos forces contre les inégalités sociales et économiques ; on ne peut pas accepter que des jeunes soient victimes d'accident de la route, adoptent des comportements à risque (bagarres, tentatives de suicide, rapports sexuels imprévus et non-protégés, violences sexuelles...) ou mettent leur santé en danger parce qu'ils sont nés dans des milieux défavorisés.

Louvain-la-Neuve a la chance d'être une ville où beaucoup de jeunes du Brabant wallon se retrouvent en dehors des heures scolaires, notamment le mercredi après-midi... Elle est donc un lieu stratégique pour mener des campagnes de prévention. Les nouvelles législations ne seront d'application qu'en 2018 ; n'attendons pas cette date pour réagir, soyons en avance puisque nous sommes tournés vers l'avenir ! Réfléchissons à ce que nous pouvons faire dès aujourd'hui dans notre commune : voyons ce qui existe, ce qui fait défaut et soyons plus efficaces en matière de lutte contre l'alcool chez les jeunes. Il s'agira de ne pas se tromper de débat en incriminant le folklore étudiant. Se focaliser sur les étudiants serait tout à fait réducteur puisque l'abus d'alcool est un problème qui touche aussi les écoliers. La prévention doit passer par l'éducation : il faut organiser des séances de sensibilisation dans les écoles pour conscientiser les jeunes et les encourager à user de leur libre-arbitre. Après tout, c'est cela apprendre aux jeunes à être des citoyens responsables. Expliquons-leur que l'alcool se comporte comme une drogue. Menons régulièrement des actions de prévention dans des lieux stratégiques et pas seulement dans le cadre des 24 heures vélo... Soutenons des associations qui organisent déjà des actions de prévention, donnons-leur les moyens d'être plus efficaces. Au-delà de l'aspect préventif, il faut également contrôler davantage les vendeurs d'alcool en étant plus sévère vis-à-vis de ceux qui ne respectent pas la loi et vendent de l'alcool aux jeunes mineurs.



Emilie Vandenberg

VALMY (SE) RACONTE (suite)

- 10 -

Le site de Louvain-la-Neuve ne peut laisser les socialistes d'Ottignies indifférents.

A partir de novembre 1977, la Mutualité socialiste du Brabant wallon ouvre un bureau au n° 25 de la Grand' Rue. Une initiative "audacieuse", qui témoigne de la volonté socialiste d'être présent sur le site universitaire. Car l'appartement (qui porte le n° 121) est aussi ouvert aux autres organisations sœurs, dont le SETCa (FGTB), le "PAC" et, pour ses réunions sur le site, au parti socialiste local.

Tout aurait dû baigner dans l'huile.

Pourtant cette période fut secouée par de vives tensions entre sections de la nouvelle entité communale, surtout en raison de la création sur le site de Louvain-la-Neuve d'une section du parti socialiste, qui apparut rapidement – à mes yeux, mais pas seulement qu'aux miens – comme une entreprise visant à jouer cavalier seul.

L'Union Socialiste Communale (USC), nouvelle structure de l'organisation de base du parti socialiste depuis les fusions de communes, doit regrouper les différentes sections locales – ces dernières ne disparaissent pas pour autant - d'une même commune et est seule compétente pour tout ce qui concerne la politique communale.

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, la mise en place de cette nouvelle structure ne fut pas chose aisée. Les trois sections existantes d'Ottignies, de Céroux-Mousty et de Limelette – jalouses de leurs prérogatives - formèrent avec peine, en avril 1978, la première USC d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elle était présidée par Maurice Delens, l'ancien bourgmestre socialiste de Céroux-Mousty, un homme foncièrement socialiste et rigoureux dans ses convictions. Le secrétaire était Pierre Desfawes de Limelette.

Mais c'est l'existence d'une quatrième section du PS à Louvain-la-Neuve qui suscita le plus de problèmes au sein de l'USC.

A l'origine de cette création se trouvent Georges Dumortier et Marie-Thérèse Destercke, des amis très proches. Georges Dumortier, que j'avais connu comme conseiller musical du Festival musical du Brabant wallon (il était flûtiste et enseignait son art au Conservatoire de Bruxelles) s'était rapproché de moi et apportait à mon action militante un regain



de vitalité. Il faisait partie à l'époque du Cabinet de Jean-Maurice Dehousse, où il avait en charge le secteur musical. Quant à Marie-Thérèse, elle était à mes côtés depuis plusieurs années et mon ascension politique lui doit beaucoup.

Certaines affinités apparurent rapidement entre les deux, qui se traduisirent par un progressif éloignement de mon action. La création, à leur initiative le 25 mars 1979, d'une section socialiste à Louvain-la-Neuve (alors qu'aucun des deux à ce moment ne vivaient sur le site) en fut la concrétisation.

Sur le principe, je n'y voyais aucun inconvénient, mais je subodorai rapidement, derrière cette initiative, des ambitions et visées politiques de Georges Dumortier. Dès le 2 avril 1979, il est président de la section et deviendra vice-président de l'USC (qui regroupe dorénavant quatre sections). Il crée dans la foulée une section de PAC/LLN, dont Marie-Thérèse Destercke sera la "correspondante".

La section d'Ottignies ne fit pas d'objection à la création d'une section, "autonome", à part entière" sur le site de LLN. Elle marqua officiellement son accord lors d'une assemblée générale tenue le 31 mars 1979, mais l'assortit de deux conditions (car les statuts fédéraux du PS, n'autorisent qu'une seule section par commune), à savoir "que les affiliés de la nouvelle section soient uniquement des habitants de LLN" et qu'une "étroite collaboration existe avec les trois sections de l'entité". L'application de ces conditions suscitera de fréquents et houleux débats au sein de l'USC. Les instances fédérales (Claude Delcroix, son président) seront appelées à la rescousse pour apaiser les tensions - et même les instances nationales.

Assez curieusement, ces dernières soutiennent les différentes initiatives de Georges Dumortier et de Marie-Thérèse Destercke sur LLN – jusqu'à mettre un animateur mi-temps à disposition de la section PAC de LLN (Camille Schmitz). J'imagine que c'est en raison de l'enjeu que représente le site de Louvain-la-Neuve pour les socialistes....

Tout ce roulis entre socialistes n'est pas très bon pour les prochaines échéances communales.

Mais d'autres événements vont bientôt surgir – notamment au sein du parti national – qui

bouleverseront à nouveau la donne. Je ne serai pas nécessairement perdant – j'en parle plus loin.

Dans le domaine de l'éducation permanente – secteur d'activités qui m'a toujours mobilisé - c'est le 24 janvier 1978 que voit le jour au sein du PAC Brabant wallon, une structure de formation militante, le "**Centre socialiste d'Education permanente**" (CESEP).

Les premières activités se tiennent dans l'ancien bureau de poste de Genval – l'assemblée constitutive s'y tint le 24 janvier 1978 – puis, après un bref détour par Louvain-la-Neuve (dans le local précité), à l'étage du siège des mutualités socialistes à Genappe. Son premier animateur est Pierre Raskin qui était le gendre du directeur de l'Ecole Ouvrière Supérieure. Les débuts sont laborieux et sans doute trop ambitieux (organisation d'une formation de longue durée, à l'image de l'ISCO). L'objectif est alors réorienté vers des formations plus courtes concernant des problèmes plus concrets, tels que les budgets communaux et surtout l'informatique. Sous l'impulsion de Serge Noël, nouvellement recruté (1^{er} avril 1981), un nouveau départ a lieu et est, cette fois, décisif; les activités se multiplient et se diversifient; des formations plus courtes et plus pragmatiques se mettent en place. A l'étroit à Genappe suite au développement de ses activités, le CESEP émigre vers Nivelles (rue Levêque), avant de s'installer, en 1999, définitivement dans ses murs au n° 47 de la rue de Charleroi.

Le CESEP est toujours là aujourd'hui, plus florissant que jamais. De deux animateurs en 1978, il en compte maintenant plus de 30. Il est devenu, en Communauté française, une institution-phare et de référence en matière de formation.

C'est à ce moment aussi, qu'en collaboration avec le Professeur Teghem (un mathématicien!), je jette les bases, au sein de l'ULB, d'un projet de création d'un enseignement de niveau universitaire pour adultes engagés dans la vie professionnelle¹. Le professeur Teghem et moi-même nous rendons en mission d'information, fin 1979, à Nancy et ensuite à l'université des Sciences et Techniques de Lille.

Avec l'appui du recteur de l'époque (Jean Michot), l'initiative débouchera sur le CEPULB (Centre d'Education Permanente de l'ULB) – toujours très actif aujourd'hui - et la création à Nivelles d'un enseignement universitaire (licence) en "Informatique et sciences humaines". Les premiers cours se donneront fin 1980.

Petit événement local.

Le 25 avril 1976, une première centenaire est mise à l'honneur. Il s'agit de Fine Bouillon qui habitait à proximité du pont du chemin de fer, dit "Mélain", côté chaussée de La Croix. Le bourgmestre met les petits plats dans les grands; la reine Fabiola avait été pressentie.

La fin de l'année 1978 sera une nouvelle fois marquée par des élections.

On l'a vu, depuis plus de deux ans, le gouvernement Tindemans peine à la tâche. Les obstacles rencontrés pour faire adopter la loi anti-crise et surtout le "pacte d'Egmont" (qui n'aboutira pas) auront raison de sa ténacité. En octobre 1978, le Premier ministre doit jeter l'éponge et présenter la démission de son équipe au roi. Un gouvernement transitoire, de même composition, se met en place, dirigé cette fois par Paul Vanden Boeynants, qui était Vice-Premier ministre et ministre de la Défense nationale. Ce gouvernement est essentiellement chargé d'établir la liste des articles de la Constitution à réviser. Une fois cette liste établie- ce qui prit moins de deux mois – la dissolution des Chambres est prononcée et les électeurs appelés à nouveau aux urnes le 17 décembre 1978, c'est-à-dire moins de 20 mois après le dernier scrutin.

Mais un événement majeur pour le parti socialiste précèdera ces élections.

Petit retour en arrière.

Depuis 1971, une coprésidence francophone-néerlandophone est à la tête du PSB, mais la nécessité de s'adapter à la nouvelle structure de l'Etat va progressivement l'emporter sur une vision idéologique "nationale".

Les initiatives propres à chacune des communautés se multiplient: en 1976: socialistes wallons, flamands et bruxellois se réunissent séparément avant de se retrouver, quasi pour la forme, en congrès national (26 juin 1976). Un congrès des socialistes wallons se tiendra encore à Seraing le 12 septembre 1976 pour réaffirmer la volonté d'obtenir un pouvoir politique wallon avec des mandataires élus directement.

L'année 1977 connaîtra une accélération des distancements communautaires au sein de la famille socialiste et l'épilogue se situera en 1978. En octobre, le Bureau du parti décide de siéger dorénavant, de façon scindée, selon l'appartenance linguistique.

¹ La philosophie de ce projet a été exposée par le professeur Teghem dans un article intitulé "Education permanente et université" publié dans le "Soir" du 12 janvier 1980.

Deux formations politiques distinctes voient le jour: une francophone, le Parti Socialiste (PS) lors d'un congrès tenu au Palais des Congrès à Bruxelles le 28 octobre 1978 ("mes préférences iront toujours à un docker anversois plutôt qu'à un bourgeois de Charleroi" dira André Cools, même s'il pourfend les dirigeants socialistes flamands, responsables du processus de distancement) et une flamande, le "Vlaamse Socialistische Partij" le 26 novembre 1978 - l'adjectif "vlaamse" disparaîtra rapidement et le sigle du parti sera SP.

Après près d'un siècle d'existence unitaire, le parti socialiste a vécu.

C'est donc sous des vareuses séparées, que l'ancien PSB se présentera aux élections du 17 décembre 1978. André Cools est dorénavant seul aux

commandes pour ce qui concerne les socialistes francophones de Wallonie et de Bruxelles.

Signalons qu'André Cools, en tant que président du PS (sans plus de "B"), tiendra dans le cadre de ces élections, son premier meeting de campagne au Centre culturel d'Ottignies LLN le 28 novembre 1978. Tous les candidats du Brabant wallon sont présents et je joue la "vedette américaine", en tant que "régional de l'étape"; ne suis-je pas depuis peu le nouveau sénateur socialiste de l'arrondissement?

Nous évoquerons les résultats de ces élections de décembre 1978 dans notre prochaine livraison.

(à suivre)

Valmy Feaux



Lors de notre assemblée générale du 6 octobre, nous avons invité Patrick Abeels pour qu'il vienne nous parler de Solidarité Socialiste.

Voici un résumé (que vous trouverez également sur le site www.solsoc.be)

Soutenir les actions de Solidarité Socialiste

Action Belgique

Le développement Nord/Sud passe également par des changements d'attitudes, de mentalités, de modèle de production/consommation de la société au Nord. Que pouvons-nous faire ici pour changer les choses ? C'est aussi à travers ce prisme que doit s'exprimer la solidarité internationale. Solidarité Socialiste mène dans ce sens un travail d'information, de mobilisation et d'éducation au développement. Le public-cible de l'action de Solidarité Socialiste en Belgique est son public d'origine, celui qui constitue également son ancrage social, à savoir les organisations de travailleurs, de mutualistes et d'éducation permanente qui appartiennent à l'action commune socialiste, ainsi que les mandataires politiques.

A cet égard Solsoc a deux axes d'intervention en Belgique : **le plaidoyer** et **éducation au développement**.

Action Politique

Les politiques commerciales menées par l'Union européenne et ses Etats membres entrent en contradiction flagrante avec leurs engagements en matière d'Aide Publique au Développement et de droit international : elles ont un impact négatif sur le développement des pays pauvres.

C'est pourquoi Solidarité Socialiste interpelle régulièrement les décideurs politiques à ce sujet.

Pour Solidarité Socialiste, les sociétés civiles au Nord et au Sud doivent être pleinement associées à l'élaboration et au contrôle des politiques internationales. Parce que seul un développement basé sur une démocratie participative sera à même de garantir une répartition plus équitable des richesses et l'accès de tous aux droits économiques, sociaux et humains fondamentaux.

Cette action de sensibilisation du politique est menée tant **au Sud** qu'**en Belgique**.

Solidarité Socialiste est aussi impliquée dans les analyses et les réflexions des coordinations nationales ou internationales suivantes : l'Association Belgo-palestinienne (ABP), le Réseau européen pour l'Afrique Centrale (EURAC), l'Alliance AGRICONGO, la Coordination Belgique-Colombie et le Bureau International des Droits humains - Action Colombie (OIDHACO). Ces coordinations mènent un travail d'interpellation politique spécifique sur la Palestine, la Colombie et la République Démocratique du Congo.

Par ailleurs, Solidarité Socialiste organise des rencontres ou des colloques internationaux sur différentes thématiques auxquels sont associés ses partenaires Sud : Souveraineté alimentaire, Agrocarburants, Accords de Libre Echange, Droits économiques et sociaux, Travail Décent, Protection Sociale, Accès aux soins de santé (Mutuelles de santé), etc.

Solidarité Socialiste collabore de manière régulière avec l'agence de presse InfoSud et la revue Politique pour la réalisation de publications présentant des points de vue du Sud et du Nord sur ses thèmes de travail prioritaires. Depuis 2004, Solsoc diffuse également une newsletter électronique mensuelle d'information : Le Croco.

Appel à dons pour la démocratie en Guinée Bissau

Appel à dons ! Solidarité Socialiste vous demande de vous engager pour la démocratie en Guinée-Bissau en y soutenant ses partenaires qui luttent pour la mise en place d'un Etat de droit. La Guinée-Bissau est un petit pays, sur la côte ouest de l'Afrique. Du fait de la pauvreté qui y règne, les défis sont de taille, mais une société civile est en marche pour les relever. En ce moment le pays vit une période de transition vers des élections démocratiques. Solidarité Socialiste y appuie des organisations (...)

Soutenez leurs actions, faites un don sur le CCP 000-0000054-54

Solidarité Socialiste - FC&D asbl | rue Coenraets 68 | 1060 Bruxelles

Tél : +32 (0)2/505.40.70 | Fax : +32 (0)2/512.88.16

Appel aux volontaires pour créer un groupe relais pour soutenir Solidarité Socialiste, si vous désirez plus d'informations, vous pouvez me contacter : viviane_willems@hotmail.com

Quand les jeunes s'en mêlent ...



J'ai envie de vous écrire quelques mots sur **Malala Yousafzai** qui est une militante des droits de la femme pakistanaise née le 12 juillet 1997 à Mingora, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa. Elle a vécu à Mingora, principale ville du district de Swat, dans le nord-ouest du Pakistan, une zone proche de l'influence des talibans. Symbole de la lutte pour l'éducation des filles et

contre les talibans, elle a reçu plusieurs distinctions pakistanaises et internationales suite à ses prises de position alors que sa région était l'objet d'une lutte entre les talibans pakistanaise et l'armée.

Le 9 octobre 2012, elle est victime d'une tentative d'assassinat où elle est grièvement blessée, attentat condamné par toute la classe politique du pays. Elle est transférée vers l'hôpital de Birmingham au Royaume-Uni le 15 octobre pour suivre un traitement plus poussé. Cette attaque a été vivement condamnée au Pakistan et a conduit à une médiatisation internationale de Malala. En 2013, elle est la plus jeune personne nommée au prix Nobel de la paix qui est remporté par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Prise de Position

Malala Yousafzai se fait connaître du grand public début 2009, à 11 ans, par son témoignage intitulé *Journal d'une écolière pakistanaise* sur un blog en ourdou de la BBC. Sous le pseudonyme de Gul Makai, elle dénonce les violences des talibans qui après avoir pris le contrôle de la vallée de Swat en 2007, incendient les écoles pour filles et assassinent leurs opposants. Elle apparaît alors en larmes dans une vidéo et dit vouloir devenir médecin. Lors de l'occupation talibane, sa famille quitte la région et se sépare. Elle sera de nouveau réunie en juillet 2009, après la seconde bataille de Swat.

Après la reprise de la vallée par l'armée pakistanaise lors de la seconde bataille de Swat en mai 2009, elle est reconnue comme une héroïne, et son école pour filles est renommée en son nom.

Son père, Ziauddin Yousafzai, est également connu pour ses prises de position anti-taliban et a soutenu une intervention de l'armée dans sa région. Le 10 décembre 2012, il est nommé conseiller spécial de l'ONU pour l'éducation..

Le 12 juillet 2013, Malala Yousafzai parle de l'accès à l'éducation pour les filles, à la tribune de l'ONU. Elle y déclare notamment que « Les extrémistes ont peur des livres et des stylos. Le pouvoir de l'éducation les effraie. ». Ce plaidoyer est salué par un standing ovation de l'assemblée.

Je salue son courage et son engagement.



**Viviane
Willems
Présidente**

LE MOUVEMENT DES JEUNES SOCIALISTES

Vous êtes jeunes socialistes à Ottignies-Louvain-la-Neuve ?? Vous voulez vous engager ?




Vous aimez un système social fort, le droit à chacun de pouvoir se loger dignement; un enseignement public de qualité et des services publics financés à hauteur de leurs besoins, un accès à la santé pour tous, un renforcement de l'accès à la culture au sport tous cela par une redistribution des richesses permettant à chacun de s'épanouir dans la société et dans sa vie privée....

CONFÉRENCE-DÉBAT
LUNDI 04-11-2013 - 19H30
LOUVAIN-LA-NEUVE
 Auditoire AGORA 01
 Place Agora, 19

LA GAUCHE EN AMÉRIQUE LATINE
QUELS ENSEIGNEMENTS?

En présence d'Ambassadeurs,
 d'analystes et citoyens

DRINK LATINO
 dès 21h30
 (un verre offert)

Une organisation de: 

Nous nous réservons le droit de modifier l'édition de ce document. Photo: Reproductions - Mouvement des Jeunes Socialistes, rue de la Courbe 19, 1000 Louvain-la-Neuve.

N'hésitez pas dès lors à prendre contact par mail avec le Mouvement des Jeunes Socialistes du brabant Wallon à Emilie@jeunes-socialistes.be ou par mail à notre présidente viviane_willems@hotmail.com

Ne manquez pas le débat de ce lundi 4 novembre 2013 à 19 h 30 à Louvain-la-Neuve

PROTESTATION SOCIALE CONTRE LES TRAITES- ACCORDS DE LIBRE ECHANGE



Dans les quatre derniers mois, la Colombie a été le scénario de grandes mobilisations paysannes auxquelles se sont joints les orpailleurs traditionnels, soutenus par une part de plus en plus importante de la population. Le TLC/USA/Colombie et l'entrée en vigueur des traités de libre-échange entre la Colombie et l'Union européenne en juillet dernier, ont été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Avec le démantèlement des barrières douanières, le non-respect des acquis syndicaux, les petits paysans et les orpailleurs sont directement, les premiers concurrencés par un secteur agricole et minier européen plus mécanisé et subventionné. Les conséquences, une chute brutale des prix des productions locales et donc une baisse considérable des revenus des paysans. Voilà les principales raisons qui ont conduit les manifestants à déclarer la Grève Nationale Agraire et Populaire en août dernier.

Au sein de leurs revendications : la reconnaissance légale d'une zone de réserve paysanne dans la région du Catatumbo, la garantie de l'accès à la terre, le respect du droit à la vie et à un travail digne, l'instauration des prix planchers, la régularisation des orpailleurs traditionnels qui ont été criminalisés par une série de normes (l'extraction minière moyenne et l'orpillage traditionnel sont désormais interdits par la loi).

Réponse du gouvernement aux revendications de grévistes

Tout d'abord, le président de la république a déclaré que la grève était infiltrée par la guérilla marxiste des FARC donc illégale (argument utilisé par le gouvernement pour justifier certaines exactions). Puis, la répression des forces de l'ordre. 12 grévistes y ont trouvé la mort, 4 personnes sont portées disparues, 262 emprisonnements arbitraires, 485 blessés ainsi que des dizaines de viols à caractère sexuel. Les grévistes mis en prison (à cause de leurs manifestations pacifiques) risquent d'être condamnés à de lourdes peines car la loi dite « de la sécurité citoyenne », criminalise la protestation sociale. Les négociations ont débouché sur quelques maigres accords : une compensation économique pendant 2 ans aux producteurs de pommes de terre et de lait ainsi que le gel du Décret 970 de 2010 qui impose la destruction et le non mise en culture de semences naturelles (TLC/USA). Or, ce décret est encore en application. Monsanto a déposé une plainte contre les paysans ayant gardé leurs semences naturelles.

Des investisseurs étrangers se sont accaparés grand nombre de terres paysannes dans le cadre des accords de libre-échange. Ils ont pu compter sur le soutien du gouvernement prêt à se remplir les poches en détriment du peuple colombien.

Enfin, le modèle agro-industriel et latifundiste, de même que différents types d'exploitation minière, détruisent chaque jour un peu plus l'environnement et sont à l'origine de déplacements forcés des populations paysannes. La seule motivation étant le profit.

Les accords de libre-échange entre la Colombie et les USA et celui avec l'UE, portent atteinte à la souveraineté nationale. Ils sont au niveau humain, social et environnemental, profondément illégitimes.

Rita Tobon



Participation citoyenne : belle avancée ... encore du pain sur la planche !



D'abord j'aimerais souligner et remercier les deux échevins PS qui ont favorisé, par leur attitude personnelle, le changement qui

s'est produit depuis les élections d'octobre 2012. En effet, l'arrivée de Michel comme nouvel échevin et la volonté d'Annie de bouger aux compétences traditionnelles ont permis que le PS s'approprie la participation citoyenne et l'information communale.

Sans découvrir la couronne, je mentirais si je ne partageais pas, ici, mon étonnement dans les discussions quant à l'immobilisme des autres partenaires de la majorité, campant sur leurs habitudes ou, vu le changement de présidence du CPAS en cours de mandature, s'arrangeant pour garder un pied dans le contrôle de la politique sociale.

Une première étape : la révision du règlement des conseils consultatifs communaux

En 2006, nous avons déjà tenté une réforme de ce règlement mais ce fut peine perdue. Cette fois-ci, le PS ayant le mandat, nous avons imprimé le changement. Et ce fut difficile : par exemple, nous avons proposé que dans les instances de participation, le (la) président(e) ne soit pas de la même tendance politique que l'échevin(e) compétent(e). Ceci évite le risque d'entendement ou d'arbitraire, voire l'éventuel conflit d'intérêt. Nous n'avons pas gagné à ce niveau, sauf pour les conseils consultatifs.

Et cela n'a l'air de rien. Après avoir gagné la confiance des deux autres partis, il fallait réviser le règlement puisque celui-ci prévoyait que lors de la démission du président nommé par le conseil communal, c'est le conseil consultatif qui désignait son remplaçant en

son sein. Nous l'avons vécu au conseil consultatif des Aînés, perdant une présidence au bénéfice d'une nouvelle de la même obédience que l'échevine compétente. Cette réforme, c'est garantir la décision initiale quant à la répartition des présidences en fonction des rapports de force issus des élections : c'est une belle avancée démocratique.

Ceci amenait à se repositionner quant à la vice-présidence. L'option a été prise de ramener à un seul poste, issu des non mandataires publics et élu au sein du conseil consultatif.

Une grande nouveauté, vu la difficulté d'un engagement tout au long de la mandature (6 ans), c'est la désignation des membres pour un mandat de 3 ans, libres à eux de postuler pour une continuation du mandat qu'ils occupent. Mais c'est aussi l'obligation pour la Ville de refaire un appel public au milieu de la mandature, sur base d'un bilan d'activités de chacun des huit conseils consultatifs.

En termes de bilans, il est demandé aux conseils consultatifs de bien sûr évaluer leur action mais aussi d'émettre un avis sur la manière dont la Ville mène sa politique au niveau de leurs compétences propres : c'est une belle ouverture démocratique ! Egalement, le Collège devra répondre aux questions, avis et propositions émis par les conseils consultatifs. En démocratie représentative, le Collège n'est pas tenu de suivre l'avis d'un conseil consultatif, il devra cependant argumenter l'acceptation ou le refus de cet avis.

Dans le même ordre d'idées, le (la) président(e) aura la responsabilité de faire fonctionner « son » conseil consultatif. Différents critères ont été intégrés pour justifier, éventuellement, le fait d'être démissionné par le Collège et le Conseil. Je n'alourdirai pas cet article par l'énumération de l'ensemble des éléments qui pourraient être pris en compte – le nouveau règlement peut être obtenu sur simple demande au

secrétariat du PS d'Ottignies LLN. Mais cette nouvelle disposition permettra à l'Echevin de la participation d'agir et de convoquer, en cas de manquement de la présidence, le conseil consultatif concerné pour en débattre avec ses membres, en vue de trouver d'abord une solution de relance. Ceci évitera à l'avenir le blocage par certains du processus de participation, comme nous l'avons vécu lors de la mise en œuvre du programme « Alcool chez les jeunes de 12 à 18 ans ».

Deuxième étape : participer aux conseils consultatifs pour nourrir la vie démocratique !

Comme tous les partis, le PS a obtenu 2 présidences de conseil : Martine Letellier au Sport, en continuation de l'engagement d'Emile Buffin, et moi-même aux Affaires sociales.

Mais ici, c'est un appel que je voudrais lancer aux membres du PS, à ses sympathisants, à leurs connaissances dans l'associatif local. Vu les candidatures reçues – mais il est vrai que l'appel à candidature est paru dans le Bulletin communal des vacances, nous sommes peu présents ou représentés.

Peut-être que, vu la diminution de 13 à 8 conseils consultatifs – donc le regroupement des compétences, certain(e)s ne s'y sont pas retrouvé(e)s. Il est vrai que de gros changements ont été apportés dans les compétences : nous avons obtenu qu'il se crée un nouveau conseil consultatif de « l'économie, l'emploi et la formation » - vu le taux de chômage important - et toutes « les affaires sociales » ont été réunies en seul conseil, dont l'intégration des personnes vivant un handicap et des personnes d'origine étrangère.

A tout moment, un citoyen de la commune peut rejoindre un conseil consultatif. Cependant, ce serait bien que ceux-ci puissent commencer les travaux avec le plus grand nombre dès leur installation ... c'est-à-dire dans le courant de ce mois de novembre. Merci d'y penser : il n'est pas trop tard mais il devient temps !

Une future étape : la relance des conseils de district

Le 2^{ème} grand système de participation citoyenne, mis en place récemment, c'est la création de 12 conseils de district territoriaux, dans le but d'améliorer l'écoute des habitants des quartiers et le dialogue entre eux, de débattre avec les autorités et les services d'objectifs à réaliser pour une meilleure qualité de vie. Pour le PS, c'est une manière d'arriver au « budget participatif ».

Les expériences-pilotes, vécues les 2 dernières années de la mandature précédente, appellent à « remettre l'affaire sur le métier », tant elles ont évolué en sens divers, peut-être parce qu'elles ont été peu accompagnées, soutenues.

L'USC doit se refaire une philosophie à ce propos, pour avancer et relancer. Sans doute lors d'une prochaine assemblée générale ?



*Michel Goffin,
Président du conseil
consultatif
« Affaires sociales »*

IN M E M O R I A M



Gilbert BERNARD nous a quittés le 20 novembre 2012.

Pour les plus jeunes, ce nom ne dit pas grand-chose. Pourtant Gilbert Bernard, inspecteur à CODEP (Coop-Dépôts), a joué pendant plusieurs décennies, un rôle important sur le plan local en tant que militant socialiste. Il fut dans les années 50, le secrétaire du Syndicat d'Initiative d'Ottignies. Il fut un des animateurs du cercle local d'éducation ouvrière (CLEO) d'Ottignies et assura même la présidence pendant deux ans (1959- 1960) de la Centrale Régionale d'Education Ouvrière (CREO) du Brabant wallon.

Il fut aussi plusieurs fois candidat aux élections communales et devint membre de la Commission d'assistance publique (ancêtre du CPAS) au lendemain des élections de 1970.

Son épouse Nelly assura, quant à elle, la permanence des Mutualités socialistes dans le centre d'Ottignies (Boulevard Martin)...avant que Willy Daoût ne lui succède en 1975, quand le couple émigra vers Wierde (Namur) pour des raisons professionnelles.

Ces dernières années, Gilbert et Nelly, étaient revenus habiter Ottignies, dans un appartement de l'avenue de la Tannerie. Nelly est maintenant pensionnaire à la résidence du Colvert.

Gilbert Bernard était âgé de 86 ans.

Nelly ROBERT, dont les parents ont tenu le magasin Coop au bas de la chaussée de La Croix, nous a quittés le 16 mai 2013.

Dans sa jeunesse, elle a participé aux activités et manifestations des Jeunesses Socialistes, et par après, anima l'association locale des "Guildeuses coopératrices". Elle aidait aussi ses parents dans la gestion du magasin.

Agée de 84 ans, elle habitait dans sa maison, au haut de la rue des Coquerées.

AGENDA



Goûter de Noël

Les Femmes Prévoyantes Socialistes d'Ottignies-LLN

Le vendredi 20 décembre 2013 à 14h00

Au centre Culturel d'Ottignies-LLN, avenue des Combattants.

Animation : L'accord des Sons

P.A.F : 6 €

Renseignements :

Raymonde GRAMME 010/61.48.54

Willy DADUT : 010/41.52.38

ou Viviane WILLEMS 0473/245.705



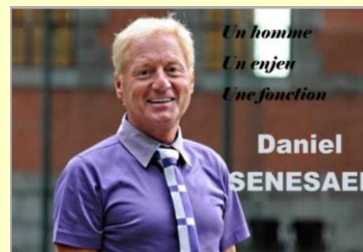
Le cercle culturel d'Ottignies-PAC tient son assemblée générale le 17 novembre 2013 à 9 h 30 à la Maison de la Laïcité-Hypathia – Rue des 2 ponts 19 à Ottignies .

L'ordre du jour est :

- Approbation des statuts du CCO-PAC
- Rapport d'activités et financier
- Agenda des activités prévues

Toute personne qui a assisté et/ou participe aux activités du CCO-PAC est bienvenue, en qualité de membre, à l'Assemblée Générale (merci de respecter l'heure de convocation 9h30).

Cette assemblée générale sera suivie par un apéro rencontre avec **Daniel Sanesael** à 10 h 30 Vous y êtes tous cordialement invités.



Si vous désirez devenir membre et recevoir tous les informations concernant les activités prévues, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Phillippe SOMVILLE, Président : philippe.somville@skynet.be

Michel GOFFIN, Vice-Président : michel-goffin@skynet.be



L'équipe de bénévoles d'Ottignies Louvain-la-Neuve vous invite à partager notre :

6^{ème} Repas de Solidarité 11-11-11

**Le samedi 30 novembre 2013
à 19h**

A la Maison de la laïcité Hypathia :
19, rue des Deux Ponts à 1340 Ottignies-LLN

Menu :

Roti de Bœuf sauce Salsa verte (pistou)
Patates rissolées
Buffet de desserts maison

Prix : 15 € (12 € pour les étudiants et enfants.)

Tous les bénéfices de cette soirée reviendront à l'opération 11-11-11

Réservation obligatoire avant le 24/11/13

Chez Pomme Benthuis

010/41-81-30

0479/78-20-73

pommebenthuis@yahoo.com

Paiement au compte:

000-3735607-40

de Opération 11-11-11 OLLN Pomme

avec en communication : le nom et le nombre de repas.



**Calendrier des prochaines activités de
l'Amicale des Pensionnés
socialistes
Ottignies-Louvain-la-Neuve**

Mardi 12 novembre: 2013

Conférence-entretien avec Patrick Dupuis,
écrivain et éditeur
(Cafétéria des Coquerées – 14h30)

Jeudi 3 décembre 2013

Dîner de chasse au restaurant "Le Primordia" à
Sainte-Ode.
Départ en autocar à 10 heures

Mardi 14 janvier 2014

Echange de vœux et festivités à l'occasion du 25^e
anniversaire de l'Amicale
(salle de Cérroux – 14h.30)

Février 2014

Activité en préparation

Samedi 8 mars 2014

14h30: Théâtre du Trocadero à Liège – Revue
"Coup d'ballet"

Vendredi 11 avril 2014:

Thé dansant de printemps
(salle de Cérroux – 14h30)

Renseignements: Nelly Barbieux 010/41.59.65

*Tous les membres pensionnés sont
cordialement invités à ces activités.*



INVITATION

Fête de la Rose



Organisée par

**La Fédération des Pensionnés Socialistes
du Brabant Wallon**

Animée par



Le verre d'accueil vous sera offert
Tartes et café seront servis aux participants

Dimanche 24 novembre 2013

À partir de 14h00

Centre Culturel et Sportif Jules Collette

Rue des Combattants 16

A 1300 BIERGES

Participation à la fête : 8€ par personne

Réservation obligatoire pour le 20 novembre
auprès de : Michel MAMBOURG 010/22.20.54
Thierry SNESENS 010/40.00.13

La Fédération des pensionnés socialistes du Brabant Wallon est membre de
La Confédération des Seniors Socialistes



INFORMATIONS PRATIQUES

Composition du Bureau de l'USC d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Présidente.....	Viviane Willems
Vice-présidents.....	Fatou Coulibaly
	Boussad Benchaba
	Luc Laurent
Secrétaire.....	Nadine De Meyer
Trésorier.....	Thierry Sneessens
Trésorier adjoint.....	Yves Devulder

Nous contacter

Adresse e-mail : ps.otlln@gmail.com. – Site internet : www.ps-olln.be

Cotisation 2013

La cotisation annuelle s'élève à 12 € pour les retraités, étudiants et demandeurs d'emploi et à 24 € pour les actifs.

Le montant est à verser sur le compte chèque postal compte IBAN BE87 0000 6702 6794 (BIC BPOTBEB1) PARTI SOCIALISTE USC- 1340 OTTIGNIES.

Les timbres sont disponibles après mise en ordre de cotisation auprès de Thierry Sneessens.